

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
SYNDICAT MIXTE DE REALISATION POUR LA FILIERE DE TRAITEMENT DES DECHETS DU  
SYNDICAT MIXTE SITOM SUD GARD**

**SEANCE DU 18 MAI 2026**

<b>Nombre de membres en exercice</b>		
Afférents au Conseil syndical	En exercice	Membres présents
<b>41</b>	<b>41</b>	

<b>Date de convocation</b>	<b>11/05/2026</b>
<b>Date d'affichage</b>	<b>11/05/2026</b>

<b>DL26021</b>	<b>OBJET : DESIGNATION DES REPRESENTANTS A L'ASSOCIATION AMORCE</b>
----------------	---

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, le dix-huit mai, le Comité syndical du Sitom Sud Gard s'est réuni à dix-sept heures dans la salle des délibérations de Nîmes Métropole, sous la présidence de Madame Sylvette FAYET, conformément aux articles L.5212-7 et suivants du Code des Collectivités Territoriales.

Etaient présents les délégués et suppléants suivants :

**Cté Agglo. Alès Agglomération :** M. BOUGAREL Christophe

**Cté Com. Petite Camargue :** M. SCHWARTZ David, M. TICHET Christophe

**Cté Com. Pont du Gard :** M. ZAMMIT Marc (suppléant)

**Cté Com. Beaucaire terre d'Argence :** M. MARTINEZ Juan

**Cté Agglo. Nîmes Métropole :** M. ARNAUD Richard, Mme. ARNÉGUY Janie (suppléante), M. BASTID Christian, Mme. BEN JAAFAR Soukaïna, M. BOIS Emmanuel (suppléant), M. CADÈNE Nicolas, Mme. CHARAIX-PY Agnès (suppléante), M. CHARRIERE François, Mme. DAGUENET Fanny, M. DE GONZAGA Patrick, M. DETREZ Pierre-Edouard, M. DURAND Jacques, Mme. FAYET Sylvette, M. FERRIER Bruno, Mme. FOURNIER Bérangère, Mme. GIANNACCINI Maryse, M. LANOY Denis (suppléant), Mme. MENUT Jo, M. MESPOULET Laurent, M. NADAL Nicolas, M. NUTI Dominique, Mme. POIGNET-SENGER Véronique, M. ROUX David-Alexandre, M. SEGUY François, Mme. VABRE Marie-France

**Cté Com. Pays d'Uzès :** M. BOURDANOVE Serge, M. DAUTREPPE Gérard

**Cté Com. Piémont Cévenol :** M. JEAN Lionel

Absents :

**Cté Agglo. Alès Agglomération :** M. CHAPPELLIER Laurent, M. GUIRAUD David

**Cté Com. Petite Camargue :** M. BRUNDU André, M. DUPONT Alain

**Cté Com. Pont du Gard :** M. LAGET Alain, M. RIQUIER Camille

**Cté Com. Beaucaire terre d'Argence :** M. CAMAIONE Alberto, Mme. CASIER Hélène

**Cté Agglo. Nîmes Métropole :** Mme. AJMO-BOOT Sylvie, M. CHABANEL, Mme. ETEVE Marie-Laure, M. GRIL Colin, M. ZARAGOZA Christophe

Avaient donné procuration

- Mme ETEVE Marie-Laure à M. DE GONZAGA Patrick
- M. GUIRAUD David à M. BOUGAREL Christophe
- M. BRUNDU André à M. TICHET Christophe

**Secrétaire de séance :** Mme BEN JAAFAR Soukaïna

**Madame Sylvette FAYET, Présidente, expose,**

AMORCE est l'association nationale au service des collectivités territoriales des associations et des entreprises. Elle regroupe les communes, les intercommunalités, les syndicats mixtes, les régies, les SEM, les départements, les régions, ainsi que leurs partenaires compétents en matière de gestion des déchets ménagers, de réseaux de chaleur ou d'énergie.

Cette association loi 1901, à but non lucratif et d'intérêt général, est un réseau de collectivités et de professionnels qui a pour objectifs d'informer et de partager les expériences sur les aspects techniques, économiques, juridiques ou fiscaux des choix menés dans les territoires sur ces sujets. Quelles que soient les décisions, un contact permanent entre les collectivités territoriales responsables permet à chacune d'améliorer la qualité de sa propre gestion.

Le rôle d'AMORCE est aussi d'élaborer et de présenter des propositions à l'État et aux diverses autorités et partenaires au niveau national et européen, afin de défendre les intérêts des collectivités territoriales et d'améliorer les conditions d'une bonne gestion de l'énergie et des déchets à l'échelle des territoires. Une action concertée de l'ensemble des collectivités permet ainsi de mieux défendre leurs points de vue.

Le Sitom sud Gard, adhère à l'association AMORCE depuis le 1er janvier 2009, mais il convient aujourd'hui de désigner de nouveaux représentants.

Le comité syndical, après en avoir délibéré,

### DÉCIDE

- de désigner la Présidente, Mme Sylvette FAYET pour le représenter en tant que titulaire au sein des diverses instances de l'association, ainsi que le vice-président en charge du suivi des contrats et marchés de traitement, M. Christophe BOUGAREL, en tant que suppléant, et de l'autoriser à signer les différents actes nécessaires à cette adhésion.

***Ainsi délibéré, les jours, mois et an ci- dessus,  
Pour extrait conforme et certifié exécutoire***

Nombre de présents : 33 + 3 pouvoirs

Nombre de votants : 36

Abstention : 0

Contre : 0

**Approuvée à l'unanimité**



La présidente du Sitom sud Gard

**Mme Sylvette FAYET**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

030-253002950-20260518-DL2026021-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/05/2026

Publication : 20/05/2026

Pour l'autorité compétente par délégation

